

RIE III

NON

Questions et réponses sur la RIE III

NON à l'arnaque de l'imposition des entreprises



De quoi s'agit-il?

La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) constitue la plus grande baisse d'impôts pour les entreprises de tous les temps. Elle entraînera des **pertes de recettes d'au moins 2,7 milliards de francs par an**. En réalité, comme on l'a vu avec la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, les coûts effectifs seront largement supérieurs aux estimations officielles. La RIE III profitera surtout aux riches actionnaires. **Et ce sont les ménages privés de Suisse qui passeront à la caisse.**

Le **paquet ficelé contredit l'idée d'origine de la réforme**. Il s'agissait d'abolir les privilèges des sociétés étrangères. Or le Parlement a profité de la réforme pour introduire de nouveaux privilèges et pour réduire encore les impôts déjà extrêmement bas dont s'acquittent aujourd'hui les entreprises en Suisse. Et ce serait à la collectivité de payer pour ces pertes fiscales massives, en subissant un démantèlement des prestations, ainsi qu'une hausse des taxes et des impôts communaux.



Que prévoit concrètement la RIE III?

Les impôts cantonaux sur les bénéfices baisseraient en moyenne d'un quart, et même de 40% dans certains cas. D'où un **énorme manque à gagner pour les collectivités publiques**. Des appellations opaques comme «Patent box», «Impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts» ou «Valorisation des apports financiers» servent à créer de **nouvelles niches fiscales pour les grands groupes**. Ces derniers pourraient même déduire de leurs impôts des dépenses fictives (donc des coûts inexistant!).

Les grands gagnants de la RIE III seront les actionnaires des grandes entreprises. Car la **majeure partie des bénéfices proviennent des multinationales, des grandes banques et des assurances**. La plupart des PME n'en verront pas la couleur, elles qui aujourd'hui déjà ne paient quasiment pas d'impôts sur les bénéfices. Au contraire, la perte de commandes publiques et les avantages consentis à leurs concurrents de plus grande taille auront des **conséquences fatales pour bien des PME**.

La RIE III creusera un trou béant dans les caisses de la Confédération, des cantons et des communes: **le manque à gagner est chiffré à au moins 2,7 milliards de francs**, mais de nombreux experts s'attendent à des pertes bien plus élevées.

Il en résulterait des **coupes massives dans le social**: économies dans les écoles, les crèches-garderies et le secteur de la santé, disparition des réductions des primes d'assurance-maladie, coupes dans les budgets du sport, de la culture et des loisirs. **Les impôts et les taxes prendraient l'ascenseur**, notamment au niveau communal.



Quelles seront les conséquences financières?

La RIE III creusera des trous de plusieurs milliards dans le budget des collectivités publiques. L'administration chiffre à au moins 1,3 milliard de francs les pertes de recettes de la Confédération. A cela s'ajoutent les pertes d'au moins 1,4 à 1,5 milliard affichées par les cantons, les villes et les communes. Au total, la RIE III creusera donc un **trou d'au moins 2,7 milliards de francs dans les caisses publiques**. Mais le manque à gagner pourrait être bien supérieur, car les conséquences des nouvelles niches fiscales ne sont pas encore prévisibles. Selon certaines sources, la baisse des recettes pourrait atteindre 5 milliards de francs. **Les communes et surtout les villes seront touchées de plein fouet**. Or, à la différence des cantons, la Confédération ne leur versera aucune compensation. Pourtant, le ministre des finances Ueli Maurer ne veut pas fournir de chiffre sur les coûts que la RIE III entraînera pour les cantons et les communes.



On mène la population par le bout du nez!

Repensons au **désastre de la RIE II**: le conseiller fédéral Merz avait solennellement promis que la réforme coûterait au maximum 900 millions de francs. En réalité, les **coûts ont explosé pour la collectivité**. Nous avons jusqu'ici subventionné à hauteur de plusieurs milliards de francs les bénéficiaires privés des actionnaires. Or l'histoire se répète, la RIE III est une nouvelle arnaque grandiose : là aussi, des milliards seront soustraits à la population!



Aberration macro-économique!

Le conseiller fédéral Maurer vante les baisses fiscales comme un moyen de garder les entreprises étrangères implantées en Suisse. C'est absurde. La **Suisse possède aujourd'hui le plus faible taux d'imposition des entreprises au monde** après Hong Kong. La présence de main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures de qualité, l'excellence de la recherche, le bon fonctionnement de l'administration et la sécurité juridique constituent des facteurs bien plus importants pour les entreprises.

La **RIE III menace la place industrielle suisse**. Les milliards de pertes fiscales aboutiront à des coupes dans la formation, les infrastructures, l'administration et la recherche. Alors que des investissements dans ces domaines sont cruciaux pour la prospérité de notre économie.



Les communes et les villes devront se serrer la ceinture!

Les communes et les villes s'exposent à des **coupes budgétaires se chiffrant en milliards**. Des services communaux comme la prise en charge des enfants, les places de jeu et de sport, les piscines couvertes, le ramassage des ordures, l'entretien des cimetières, etc. **seront démantelés ou les tarifs fortement majorés**. Même les élus locaux bourgeois mettent en garde contre l'hémorragie financière redoutée dans leur ville ou commune.